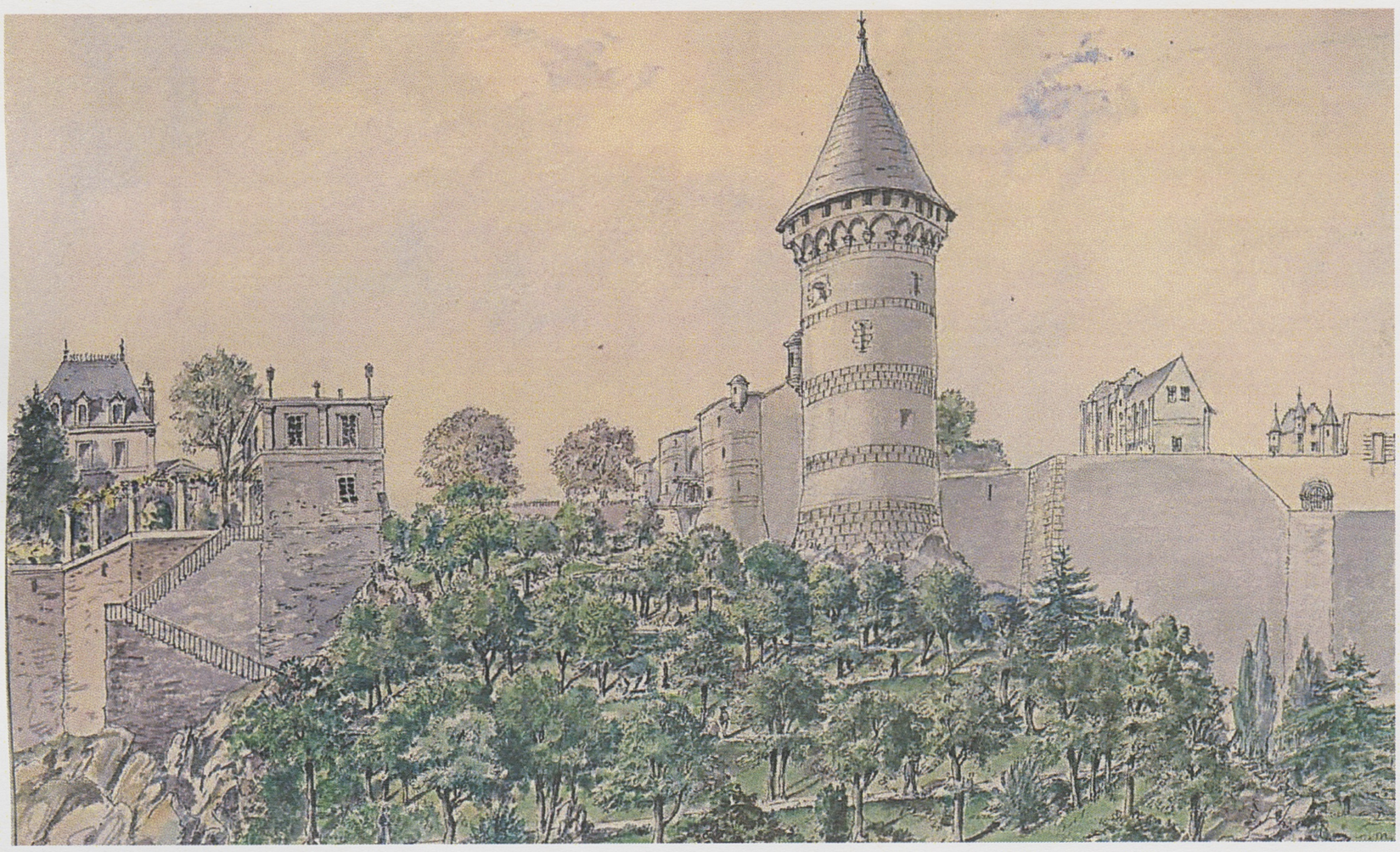
ANGERS

Un projet révolutionnaire pour le château

Le château, qui compte parmi les monuments les plus tardivement restaurés, a fait l'objet en 1911 d'un projet étonnant.



Liaison entre le Bout-du-Monde et le quai Ligny. Archives municipales d'Angers. 2 Fi 90

HISTOIRE ANGEVINE

Par Sylvain BERTOLDI,
Conservateur des Archives d'Angers

Parmi les grands monuments historiques d'Angers, le château fut l'un des plus tardivement restaurés (après 1945), étant donné son affectation militaire. Voici un projet assez étonnant, daté de 1911.

Avec la naissance du tourisme et le développement de l'intérêt apporté au patrimoine au début du XXe siècle, le château préoccupe les Angevins et les autorités municipales. Le ministère de la Guerre loge dans cette propriété de l'État loge les magasins du service d'artillerie de la garnison d'Angers et n'entretient que médiocrement les lieux.

Plusieurs sociétés et comités de la ville s'émeuvent en 1909 de l'état dans lequel se trouve ce monument historique, « *unique en son genre dans notre pays* », qui devrait être désaffecté de son usage militaire. Le Comité de défense commerciale d'Angers appuie le vœu du Syndicat d'initiative de l'Anjou, qui demande le dégagement des assises ouest du château, face à la Maine. « *Si le château était visible en son entier et si l'on pouvait en visiter toutes les parties sans avoir à remplir aucune formalité, il constituerait une « attraction » de premier ordre qui retiendrait dans notre ville les touristes, les archéologues, les étrangers, tout surpris de voir qu'une des curiosités les mieux conservées de France, ne puisse être appréciée comme elle le mérite* ».

Les exigences sont jugées trop importantes

À l'intérieur, la forteresse est encombrée de baraquements divers. L'extérieur ne vaut pas mieux. La végétation envahit tout : et les tours, et les murs et les contreforts et les fossés, où poussent pêle-mêle légumes, herbes, ronces et même des arbres. D'abominables baraques y nichent au milieu d'amas d'immondices.

Or le maire, Jacques-Ambroise Monprofit, professeur de chirurgie à l'École de médecine, souhaite développer d'ambitieux projets pour Angers. Suivant l'exemple de Nantes, il envisage en 1911 la possibilité d'une cession du château à la Ville. Celle-ci, écrit-il au sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts, « *pourrait ensuite en assurer la conservation et en faire, pour ainsi dire, un musée presque sans égal* ». Dans le même temps, il accepte - conséquence de la séparation de l'Église et de l'État - la dévolution à la Ville de l'Évêché, où il décide d'installer un musée d'art religieux. Chargé de visiter le château et de dresser un projet de restauration, Gilles Rohard, conducteur des travaux du service Architecture, remet son rapport le 14 décembre 1911. Accompagné de quatorze intéressants croquis aquarellés, il est très novateur.

L'intérieur du château est transformé en parc à l'anglaise, les maisons du quai Ligny masquant le château sont remplacées par un square... Rohard imagine même une audacieuse liaison entre la promenade du Bout-du-Monde et le quai Ligny, par un escalier en fer avec paliers de repos, ou - de préférence (heureusement !) - par un « coteau » boisé avec rampe en lacets à l'exemple des rampes boisées de Château-Gontier menant du quai au Bout-du-Monde. Il reprend même le grandiose projet de restitution de l'élévation originelle des tours du château, avec toitures en poivrière, conçu vers 1880 par l'architecte Auguste Maillard.

Le maire fait publier projet et dessins. Dès 1912, la Ville devient locataire des fossés du château et remplace les carrés de légumes par les jardins actuels. Cependant, en mai 1912, l'accession à la mairie du docteur Barot, ennemi politique du docteur Monprofit, et surtout le prix demandé par le ministère de la Guerre pour la rétrocession du château, remettent tout en question. Puis vient la guerre.

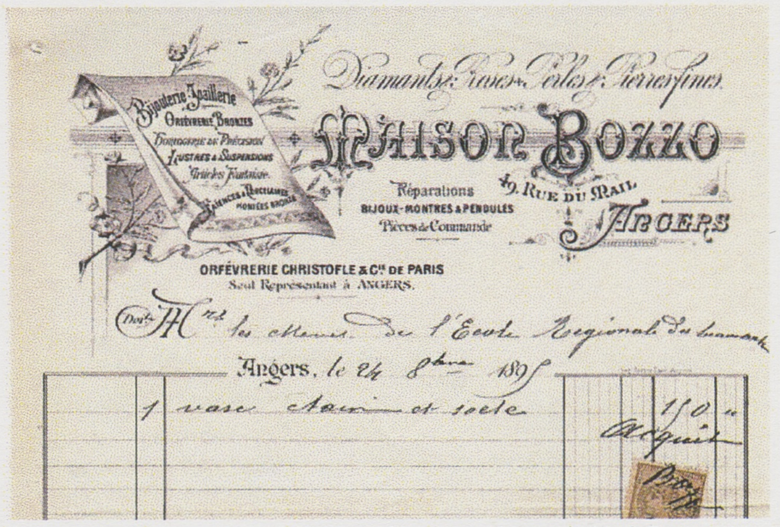
Lorsque ces projets sont repris en 1920 par le maire Victor Bernier, les exigences du ministère de la Guerre - comprenant la reconstruction à Avrillé des bâtiments militaires situés dans la cour du château - sont jugées trop importantes par les municipalités successives : 300 000, puis 720 000, enfin 1 million de francs en 1929. C'est seulement en 1946 que le ministère de la Guerre remet le château, non pas à la Ville, mais à l'administration des Beaux-Arts, l'État restant propriétaire des lieux.

La suite dimanche prochain de notre thématique liée à la Première Guerre mondiale avec le premier aérodrome.

CHRONIQUE RÉALISÉE EN PARTENARIAT AVEC LE SERVICE DES ARCHIVES MUNICIPALES DE LA VILLE D'ANGERS

L'ACTUALITÉ DES ARCHIVES

Des factures de la maison Bozzo

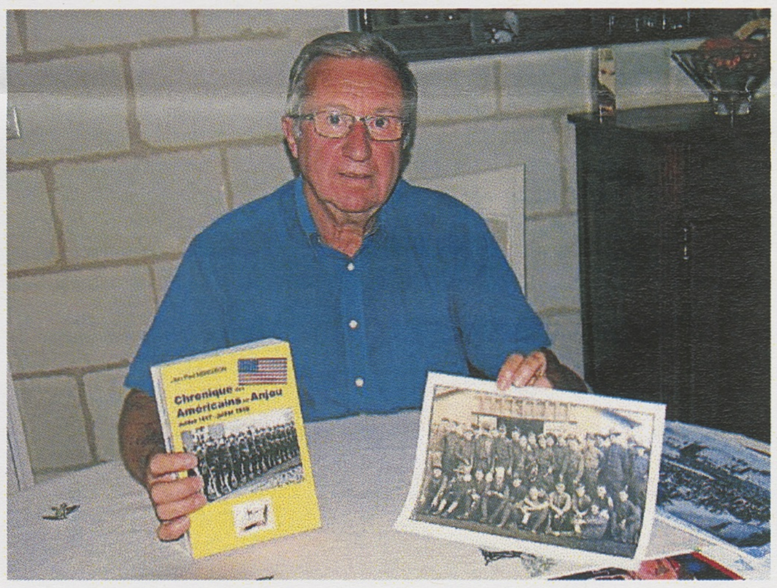


Bozzo, bijouterie-joaillerie, orfèvrerie, bronzes, 49, rue du Mail. Facture à en-tête, 24 octobre 1895. Archives municipales d'Angers

Un exemple des nombreuses factures à en-tête conservées aux Archives municipales, très utile source sur les commerces angevins. La maison Bozzo était l'une des plus importantes d'Angers dans le domaine de la bijouterie, de l'horlogerie, de l'orfèvrerie et plus largement des objets d'art. Elle a fourni toutes les grandes familles angevines. Les Bozzo venaient de Domodossola, dans le Piémont. Ils sont arrivés à Angers vers 1840. Leur activité, reprise par Garona, a duré près d'un siècle. Ils avaient une antenne à Paris et un autre magasin à Niort. C'étaient les seuls représentants de l'orfèvrerie Christofle à Angers.

PARU

Chronique des Américains en Anjou



« Chronique des Américains en Anjou » par Jean-Paul Merceron. Archives CO

Historien amateur résidant à Brain-sur-l'Authion, Jean-Paul Merceron s'est penché sur un épisode assez méconnu de l'histoire locale : la présence de milliers de soldats américains en Anjou pendant la Première Guerre mondiale. Les recherches menées par l'auteur, avec le concours des archivistes et des collectionneurs, et les encouragements des historiens locaux, ont donné naissance à ce livre paru l'an dernier : « Chronique des Américains en Anjou, juillet 1917-juillet 1919 ».

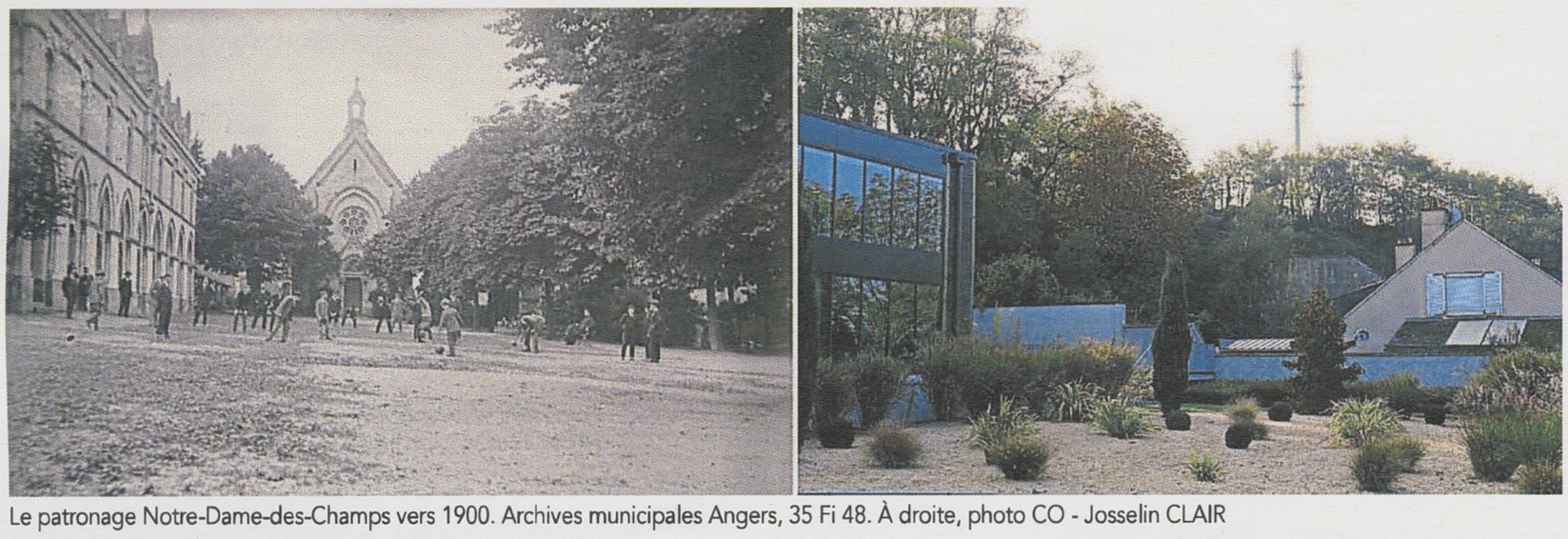
Les recherches, difficiles du fait de l'absence notoire d'archives américaines locales, ont permis d'établir la présence de 5 230 Américains sédentaires venus faire la guerre en Anjou. Près de 70 000 y sont venus pour suivre une instruction militaire ou y être soignés.

Ils seront 360 à y perdre la vie, conséquence de blessures, victimes de la grippe espagnole ou d'accidents.

« Chronique des Américains en Anjou, juillet 1917-juillet 1919 », paru aux éditions Hérault.

AVANT-APRÈS

Un des plus anciens patronages à la Baumette



Le patronage Notre-Dame-des-Champs vers 1900. Archives municipales Angers, 35 Fi 48. À droite, photo CO - Josselin CLAIR

Le patronage Notre-Dame-des-Champs est l'un des plus anciens de France. Il a été fondé en 1851 par l'abbé Augustin Le Boucher, vicaire de la paroisse Saint-Laud, pour soustraire les jeunes ouvriers aux mauvaises influences en les occupant à toutes sortes de jeux, d'exercices, de spectacles. Ce que l'on n'appelle pas encore le sport y est pratiqué dès le début et aujourd'hui, Notre-Dame-des-Champs, devenue fédération omnisports, compte plus de mille adhérents répartis dans ses six associations sportives.

Dès 1854, la maison du patronage est inaugurée promenade de la Baumette, près de la propriété de la Gilberdière. Une chapelle y est bénie le 18 octobre 1868. Œuvre de l'architecte Dussouchay et de Moisseron, pour les sculptures, elle montrait une haute façade dans le style du XIIIe siècle. Il n'en reste rien. Victime du bombardement de la Pentecôte 1944, elle a finalement été démolie dans les années soixante.

ÇA S'EST PASSÉ LE 28 OCTOBRE 1828

Un bateau-lavoir anti-misère

De nombreuses pétitions sont conservées aux Archives municipales. Ainsi celle de Mathurin Bonnet, marinier, qui écrit au maire pour demander d'autoriser le stationnement d'un bateau-lavoir dans le port Ayrault (actuels boulevard Ayrault-place Mitterrand) : « Ne pouvant plus continuer son état de marinier par faute de la vue [...], il se voit dans la nécessité de vendre deux bateaux qui lui restent et d'en faire construire un à lavoir. Il vous demande en conséquence l'autorisation de le faire placer dans la douve du port Ayrault [...]. Il observe que son bateau n'y sera en station que pendant les grandes eaux seulement. Dans la saison des eaux basses, il le placera à l'angle du pré Saint-Jean [actuel quartier Thiers-Boisnet]. [...] Des arrangements ont été pris avec M. Bertin, maître de poste, lequel est fermier du pré dont il est question. [...] Il ne lui reste que cette dernière ressource pour faire exister sa famille. Il a à ses charges une mère âgée de 72 ans et deux autres enfants de sa belle-sœur, son mari en mourant l'a laissée dans la plus affreuse misère. » Autorisation accordée.